

Identifiant unique*: 040-214003139-20150414-2015_B1-DE

Envoyé en préfecture, le 15/04/2015 - 11:48

Reçu en préfecture, le 15/04/2015 - 11:49



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 08/04/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MARSAN), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour Mme CHAPUIS), DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH (a procuration pour Mme DARGELOSSE).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. GAILLARDET), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DAUGREILH).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°1

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget Annexe Régie des Fêtes et Animations – Examen et Vote du budget 2015

Sur proposition du Conseil d'exploitation qui s'est réuni en date du 14 mars 2015, et avis favorable du bureau des adjoints en date du 31 mars dernier, il est proposé à notre assemblée d'adopter le budget primitif 2015 du budget annexe de la régie municipale des fêtes et animations.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOpte le budget primitif 2015 du budget annexe de la régie municipale des fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES